



Un pharmacien m'a donné le mauvais dosage

Par Sabou2b

Bonjour,

J'aurais besoin de conseil concernant ma situation.
Voilà mon pharmacien m'a donné un mauvais dosage concernant le médicament subutex.

N'ayant pas fait attention, j'ai donc pris mon médicament comme tous les jours.
Mis à part que voilà au bout de quelques dizaines de minutes, j'ai commencé à me sentir mal et je suis tombée dans les pommes en me cognant bien la tête !
Depuis cela, j'ai des troubles de la mémoire et des maux de tête...

Que puis-je faire ? Puis-je porter plainte contre la pharmacie ?

Merci de votre réponse !

Cordialement.

Par ESP

Bonsoir

C'est votre 3eme question identique et si personne ne vous répond, c'est qu'aucun intervenant n'estime avoir les éléments pour.

Vous devriez voir un avocat... Mais je vous communique ce lien.

[url=http://www.ordre.pharmacien.fr/Les-patients/Comment-deposer-une-plainte-disciplinaire-contre-un-pharmacien]http://www.ordre.pharmacien.fr/Les-patients/Comment-deposer-une-plainte-disciplinaire-contre-un-pharmacien[/url]